

Communiqué

## **Les médicaments contre l'hépatite C devraient être accessibles à tous les patients**

**Zurich, le 31 octobre 2016. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) entend assouplir la limitation concernant le remboursement des médicaments contre l'hépatite C. La démarche est saluée, mais elle ne va pas assez loin. Toutes les personnes concernées devraient avoir accès aux médicaments qui peuvent les guérir.**

Comme l'a annoncé aujourd'hui l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les nouveaux médicaments contre l'hépatite C seront également remboursés à d'autres groupes de patients. En plus des patients dont la maladie est à un stade intermédiaire, cela s'appliquera aussi désormais aux personnes souffrant d'une hépatite C et simultanément infectées par le VIH ou le virus de l'hépatite B, aux consommateurs de drogue par injection ainsi qu'aux patients dont le traitement contre l'hépatite C a échoué.

Le Réseau Stratégie hépatite suisse salue cette avancée qui permet à davantage de patients de bénéficier des traitements curatifs très performants. Mais la démarche ne va clairement pas assez loin : toutes les personnes atteintes devraient avoir accès aux médicaments. En effet, toute personne infectée gagne à commencer un traitement rapidement : cela permet de prévenir des complications pathologiques et de faire disparaître les effets secondaires de la maladie, qui nuisent parfois fortement à la qualité de vie.

### **Des pays en avance sur la Suisse**

La pratique en matière de remboursement en Europe évolue sans cesse en faveur de l'accès aux médicaments pour toutes les personnes atteintes. Aujourd'hui déjà, les directives de traitement tant européennes qu'américaines le recommandent. Certains pays comme la France ou l'Australie montrent l'exemple. Ces pays ont mis au point des stratégies nationales et entendent traiter toutes les personnes infectées. C'est possible parce qu'ils ont mené des négociations fructueuses avec l'industrie pharmaceutique quant au prix des médicaments. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vise un même objectif : elle a adopté en mai de cette année la première stratégie mondiale sur l'hépatite virale, qui a pour but d'éliminer cette maladie en tant que problème de santé publique d'ici 2030.

L'élimination de l'hépatite virale fait également l'objet d'un symposium qui se tient cet après-midi à l'Université de Zurich. Des experts venus de Suisse et de l'étranger y débattent les conditions nécessaires à la création d'une Suisse sans hépatite.

La situation actuelle, avec un remboursement du médicament limité à certains groupes de personnes, n'est pas tenable : pour combattre efficacement l'hépatite



virale et préserver la santé des personnes atteintes, il convient de lever la restriction liée au remboursement.

Pour plus d'informations : [www.hepatite-suisse.ch](http://www.hepatite-suisse.ch)

**Contact :**

PD Dr Philip Bruggmann, directeur Stratégie hépatite suisse, tél. 079 322 70 00

Bettina Maeschli, Communication Stratégie hépatite suisse, [b.maeschli@arud.ch](mailto:b.maeschli@arud.ch),  
076 412 33 35

**Le réseau Stratégie hépatite suisse**

Le réseau Stratégie hépatite suisse réunit plus de 80 personnalités du milieu médical, de l'économie, des organisations de patients, des assureurs ainsi que des autorités politiques, œuvrant à titre bénévole. Il a vu le jour au début de l'année 2014 et il est soutenu par des organisations de médecins et de patients. En Suisse, 100'000 personnes souffrent d'une hépatite virale. Le réseau Stratégie hépatite suisse entend éliminer l'hépatite virale en Suisse d'ici 2030.

[www.hepatite-suisse.ch](http://www.hepatite-suisse.ch)